

FRAIS ADMINISTRATIFS

Pour une plus grande transparence, nous indiquons ci-dessous le détail des frais:

Frais de la gestion en CHF	
Frais administratifs à charge de la CPS	
Dépenses du Conseil de fondation et de la Commission de placement	95'530
Frais Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)	11'600
Frais Commission de haute surveillance	4'440
Frais et charges divers	16'770
Total	128'340
Frais administratifs à charge de la SSR	
Salaires, prestations sociales, frais et formations	1'305'340
Informatique	30'050
Expert en prévoyance professionnelle (Aon Suisse SA)	63'780
Révision par BDO SA	26'110
Honoraires des conseillers et prestations externes	10'600
Loyer	0
Matériel de bureau et imprimés	3'010
Recettes organisations affiliées	-60'480
Recettes CPS (honoraires et indemnités)	-50'930
Total	1'327'480
Total frais administratifs CPS	1'455'820
Frais de gestion de la fortune en CHF	
Frais directs de gestion de la fortune	3'914'300
Frais de gestion de la fortune et droits de garde, soit 0,10 % (0,11 % en 2020) de la fortune sous gestion.	
Frais de gestion des placements collectifs	6'617'400
Le Total Expense Ratio (TER) indique les coûts additionnels à la commission d'émission et à la commission de rachat. Ces coûts ne sont pas facturés mais déduits directement du rendement.	
Honoraires PPCmetrics, Kraus Partner et Ethos	291'900
Droit de timbre, T.V.A., frais de port et de banque	741'000
Total frais de gestion de la fortune	11'023'200
Les frais de gestion de la fortune correspondent à 0,29 % (0,30 % en 2020) de la fortune totale.	

(montants arrondis au franc près)